

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal du 21 octobre 2019

Présents : Patrick MILLET, Christiane BOUCHARD, Hélène DENOYER, René DESSERRIERES, Hervé FONTAINE, Valérie GARÇON, Gilbert GRANDJEAN, Guylaine MEILLAN, Jean-Pierre MINAND, Céline TROPIBANI, et Claude VIARD.

Absents excusés : Céline GALLONE,
Sébastien CAILLET (qui donne pouvoir à Valérie GARÇON) et
Philippe NOUVEAU (qui donne pouvoir à René DESSERRIERES).

Secrétaire de séance : René DESSERRIERES

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 19 H 30 en demandant s'il y a des questions concernant le compte-rendu du précédent Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1. Contrat pour la fourniture de gaz naturel : choix du fournisseur :

René DESSERRIERES présente le comparatif réalisé entre les 3 offres reçues. Le conseil municipal retient à l'unanimité l'offre de TOTAL pour une durée de 36 mois, à prix fixe, incluant l'accès au réseau public de distribution.

2. Travaux de voirie « Rue de la Vie Poulet » et « Chemin de Buis » : choix de l'entreprise

Après présentation des différents devis, le conseil municipal à l'unanimité retient l'offre de l'entreprise PERRIER TP –CTPG comme suit :

- Chemin de Buis : 5 229,80 € HT
- Rue Vie Poulet : 11 794,42 € HT

3. Sorties piscine 2020 : choix du transporteur

Après étude des différents devis, le conseil municipal retient à l'unanimité l'entreprise BERTHELET pour un tarif de 114 € TTC par séance.

4. Achat matériel CPINI : demande de subvention au SDIS de l'Ain

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de demander une subvention au SDIS de l'Ain pour les fournitures suivantes :

- 14 pantalons,
- 14 vestes,
- 1 pulvérisateur,
- 1 combinaison,
- 1 sac LSPCC
- 3 tuyaux de 45

5. Budget principal : virement de crédit N° 2

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le virement de crédit comme suit :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
INVESTISSEMENT				
R-2031-041 frais d'étude				32 750,35 €
D-2151-041 réseaux de voirie		6 743,20 €		
D – 2135-041 installations générales Des constructions		26 007,15 €		
Total INVESTISSEMENT		32 750,35 €		32 750,35 €

6. Concours du Receveur Municipal – attribution d'indemnités 2019 :

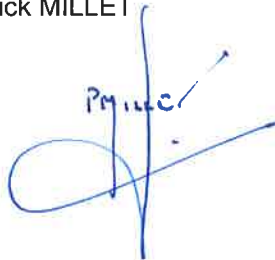
Le conseil municipal accorde à l'unanimité l'indemnité de conseil au taux de 100 % au receveur municipal d'Ambérieu en Bugey.

7. Questions diverses :

- Boulangerie : Mme Valérie GARÇON demande s'il y a du nouveau pour la reprise du commerce. Monsieur le Maire répond qu'il a plusieurs contacts et qu'il a un rendez-vous mardi 22/10/2019 avec un éventuel repreneur.
- Point de Vente Collectif : une enquête publique se déroulera du mardi 12/11/2019 au samedi 14/12/2019. Les permanences du commissaire enquêteur se dérouleront le 12/11/2019 de 15 H à 18 H, le 21/11/2019 de 9 H à 12 H et le samedi 14/12/2019 de 10 H à 12 H en mairie. Le dossier sera également consultable aux heures d'ouverture de secrétariat de mairie.
- Cabinet dentaire : Mme BESSON souhaitant savoir si le cabinet sera mis aux normes accessibilité, M. le maire rappelle que la DDT a émis un avis défavorable à la demande de dérogation en date du 22/01/2019. Mme MEILLAN rappelle également que Mme BESSON avait envoyé un courrier le 26/11/2018 indiquant qu'elle prendrait sa retraite au 31/12/2020 et qu'elle n'avait pas de successeur. La commission accessibilité qui a travaillé sur le projet rappelle que la mise aux normes extérieure n'est pas réalisable à cause des escaliers. Seule une signalétique pour les malvoyants peut être mise en place.
- Périscolaire de Saint-Sorlin : le maire informe l'assemblée que suite à l'assemblée générale du périscolaire, il a été sollicité pour mettre à disposition un nouveau local. L'accroissement de fréquentation des enfants au périscolaire pose un problème de place dans les locaux actuels. Plusieurs possibilités sont évoquées. Une rencontre avec le périscolaire sera organisée pour trouver une solution pérenne.
- M. le maire fait lecture du courrier de M. Jean-Philippe MISSILLIER président DDEN secteur Lagnieu-Lhuis remerciant le conseil municipal de la subvention de 150 € attribuée en avril 2019.

La séance est close à 20 H 45.

Le Maire,
Patrick MILLET



le secrétaire de séance,
René DESSERRIERES

